



Section locale 501



No: 793 (Sem.18) jeudi 30 avril 2009

Délégués(es)

Alain
Coté

Daniel
Paquin

Denis
Collard

Isabelle
St-Hilaire

Diane
Desjardins

Michel
Beaudin

Lyne
Dessureault

Mario
Bouchard

Michelle
Clément

Nicholas
Dalphon

Raphaël
Labarre

Réal
Dubois

Réjean
Audet

Ronald
Dufort

Sylvain
Champoux

Marc
Petitclerc
(P.A.E)

Bureau du
syndicat :
Ext : 3610

 Desjardins

Caisse
D'économie

Lundi au jeudi
10h30@17h00
Vendredi
10h30@16h00
5705, rue
Sherbrooke Est
253-0610

Fête internationale des travailleuses et des travailleurs.

Quand : Le vendredi 1 mai 2009

Heure du rassemblement Montréal et Laval : 18h30

Heure de rassemblement Rive-Sud : 16h00

Où : Montréal et Laval

Le rassemblement de Montréal pour les personnes résidant à Montréal et à Laval : Nous nous rejoignons au Parc Raymond Préfontaine (au coin de Hochelaga et Moreau, métro Préfontaine).

Dès 20h00, nous irons fêter à l'École Chomedey-de-Maisonnette, situé au 1860, rue Morgan à Montréal.

Pour la Rive-Sud :

Les personnes résidants sur la Rive-sud pourront se rassembler, au Parc Le Moyne, coin Saint Charles Est et De Normandie (entre chemin de Chambly et Roland-Therrien, à Longueuil.

L'activité débutera à 17h00. Des jeux pour les enfants sont prévus. Hot-dog et breuvages sont au menu.

Lettre d'entente no 6 inclus dans votre convention collective, qui stipule;

LE 5 MARS 2007

MONSIEUR JOHN CALUORI

REPRÉSENTANT SYNDICAL

SCEP

SECTION LOCALE 501

MONSIEUR,

DANS SA PROMOTION DE LA ROTATION, LA COMPAGNIE RESPECTERA LES PRINCIPES SUIVANTS :

- LA ROTATION DES TÂCHES PRÉSENTE DE NOMBREUX AVANTAGES MAIS ELLE DOIT S'EFFECTUER SUR UNE BASE VOLONTAIRE. ELLE NE CONSTITUE DONC PAS UNE CONDITION D'EMBAUCHE POUR LES EMPLOYÉS.
- LA ROTATION NE VISE PAS À PALLIER AUX PROBLÈMES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL. ELLE DOIT PLUTÔT VALORISER LES TÂCHES, AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL, REHAUSSER LA QUALITÉ DES PRODUITS, ACCROÎTRE LA POLYVALENCE ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE GLOBALE AU TRAVAIL.
- COMBINÉ AVEC UN PROGRAMME EFFICACE DE PLANIFICATION ET DE PRÉVENTION À LA SOURCE, LA ROTATION PERMET DE RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX RISQUES DE LÉSIONS PROFESSIONNELLES OCCASIONNELLES OCCASIONNÉS PAR LES MOUVEMENTS RÉPÉTITIFS.
- DANS SES EFFORTS DE PROMOTION DE CE CONCEPT, LA COMPAGNIE CONSULTERA LES EMPLOYÉS AVANT D'IMPLANTER TOUTE MESURE RELATIVE À LA ROTATION DES TÂCHES. ENSUITE, ELLE COMMUNIQUERA AUX EMPLOYÉS DE L'INFORMATION ET ASSURERA, SI ELLE LE JUGE NÉCESSAIRE, LA FORMATION DE CEUX QUI ACCEPTERONT LA ROTATION DE LEURS TÂCHES. D'AUTRE PART, ELLE PRENDRA EN CONSIDÉRATION LES PROBLÈMES QUE POURRAIT CAUSER LA STATURE DES EMPLOYÉS ET L'AMÉNAGEMENT DE L'ÉQUIPEMENT.
- LE DROIT D'UN EMPLOYÉ D'ÊTRE EXEMPTÉ DE LA ROTATION DES TÂCHES SERA RECONNU. UN EMPLOYÉ NE SERA PAS RETIRÉ DE SON POSTE DE TRAVAIL POUR LA SEULE RAISON QU'IL A REFUSÉ DE FAIRE LA ROTATION.
- LES COMITÉS DE SECTEURS ÉLARGIS SERONT APPELÉS À RÉGLER LES QUESTIONS RELIÉES À LA ROTATION DES TÂCHES CONCERNANT LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL. LES COMITÉS SERONT ÉLARGIS POUR L'OCCASION ET INCLURONT DES MEMBRES DE L'UNITÉ DE NÉGOCIATION.
- POUR QUE LE CONCEPT DE ROTATION DES TÂCHES SOIT IMPLANTÉ AVEC SUCCÈS DANS L'USINE, LA COMPAGNIE VEUT ADOPTER ET MAINTENIR UNE APPROCHE POSITIVE.

DE PLUS, LA COMPAGNIE PROPOSE D'ENTREtenir DES DISCUSSIONS AVEC LE SYNDICAT POUR RÉGLER LES PROBLÈMES QUE POURRAIT POSER LA MISE EN APPLICATION DES PRINCIPES CI-DESSUS.

SYLVAIN RODRIGUE
DIRECTEUR, RESSOURCES HUMAINES

L.C

<http://www.scep501.com>